

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 2 MARS 2022**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 29

Convocation du 22.02.2022
Affichage du 22.02.2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-les-Villages suite à la convocation du 22.02.2022, affichée le 22 février 2022.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BOUTTIER Jean-Jacques, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme EDOU Bernadette, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M ANQUETIL Dominique (donne pouvoir à Mme POULAIN Francine), M DESCHAMPS Michel, M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme ENCELIN Elyane (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme ROYER-BERGER Frédérique.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Pascal COUDRAY est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.03.068

CHOIX DES ENTREPRISES – CHAUFFERIE BOIS – ECOLES, CLSH ET PISCINE DE LONGNY AU PERCHE

Monsieur le Président expose :

La maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement d'une Chaufferie bois – Ecoles, CLSH et piscine de Longny au Perche a été confiée à AFCE.

Le montant prévisionnel de l'opération avant appel d'offre des entreprises a été estimé à 475 020 TTC pour les travaux

Un avis public à la concurrence a été lancé le 19 10 2021.avec une remises des offres fixée au 15.11.2021 à 12h

La commission d'appel d'offre s'est réuni le 18.11.2021 afin de procéder à l'ouverture des plis et l'enregistrement des offres, avant analyse.

La commission d'appel d'offre s'est réuni le 15.12.2021 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres établi par le maitre d'œuvre AFCE.

Après avoir entendu les préconisations de la CAO Les membres du conseil communautaire ont décidé lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021 à l'unanimité de déclarer l'appel d'offre infructueux et de relancer une nouvelle consultation.

Un nouvel avis public à la concurrence a été lancé le 17.01.2022 avec une remises des offres fixée au 11.02.2022 à 12h

La commission d'appel d'offre s'est réuni le 11.02.2022 afin de procéder à l'ouverture des plis et l'enregistrement des offres, avant analyse.

La commission d'appel d'offre s'est réuni le 2 mars 2022 à 17h afin d'examiner le rapport d'analyse des offres établi par le maitre d'œuvre AFCE.

Après examen du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre propose de retenir :

Lot 1 : Chauffage – Chaufferie : la société DALKIA pour un montant de 441 822.95€ HT soit 530 187.54 € TTC

Lot 2 : Terrassement – VRD : La société COLAS pour un montant de 50 895.08 € HT soit 61 074.10 € TTC

Le coût total du projet est porté à 591 261.64 € TTC, de travaux, 42 852 € TTC de maîtrise d'œuvre et divers
13 323.24 € TTC

Soit un montant global de l'opération arrêté à 647 436.88 € TTC

Le plan de financement de l'opération est modifié afin de prendre en compte le résultat de la consultation pour les travaux

- FCTVA	106 206 €
- Subvention Région (IDEE ENR)	213 329 €
- Etat DSIL	136 732 €
- Conseil Départemental 61	26 400 €
- Participation financière de la commune de Longny les villages (1/3 du Rac CdC)	54 924 €
- Reste à charge de la CdC	164 771 €

Les membres du conseil communautaire décident, après en avoir délibéré :

- D'accepter le nouveau plan de financement pour l'opération d'aménagement d'une Chaufferie bois – Ecoles, CLSH et piscine de Longny au Perche
- D'autoriser Monsieur le Président à finaliser les demandes de subventions auprès de la Région Normandie et du conseil Départemental de l'Orne
- D'approuver le montant de la Participation financière de la commune de Longny les villages et d'établir la convention y correspondant
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférent,
- D'attribuer les marchés de travaux pour les lots 1 à 2 comme préconisé ci-dessus par la commission d'appel d'offres
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les dits marchés et tous les documents y afférents
- D'autoriser la dévolution des travaux

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Emmanuel LE SECQ

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

